

PARTICIPATION à L'ASSEMBLEE GENERALE du SYNDICAT des APICULTEURS du CANTAL

Date et lieu : **Samedi 1^{er} octobre 2022, 8h30, Salle des Fêtes de SALERS**



Pour limiter les difficultés de stationnement, les coûts de déplacement, et pour le plaisir d'être ensemble, privilégiez le covoiturage !

Afin d'organiser notre journée dans les meilleures conditions, nous demandons à nos adhérents de bien vouloir nous informer rapidement de leur participation :

- ① À l'Assemblée générale (avec pot d'accueil de 8h30 à 9h et apéritif 12h45)
- ② Au repas

NB : La réservation du repas ne sera enregistrée que si le règlement par chèque est joint au bulletin de participation. **Aucun remboursement ne sera possible après le 27 septembre 2022.**

✂-----

BULLETIN de PARTICIPATION à l'ASSEMBLEE GENERALE et au REPAS du 1^{er} octobre 2022

A retourner **impérativement pour le 20 septembre, dernier délai** (*délai nécessaire pour l'organisation*) à :

Ludovic JOACHIN, 2 Roche Haut, 15400 VALETTE – 06 84 25 99 70 - tresorier@apicantal.fr

NB : Si vous participez au repas, merci de joindre votre règlement

Adhérent : NOM : PRENOM :

Participera à : ① **l'Assemblée générale** : nombre de personnes =

② **Au repas** : nombre de personnes = x **12 €** =

Chèque libellé à l'ordre de : SYNDICAT DES APICULTEURS DU CANTAL